

**PROVINCE DE QUÉBEC
VILLE DE HUNTINGDON**

Procès-verbal d'une séance ordinaire du Conseil de la Ville de Huntingdon du lundi 1^{er} février 2016 à 19h00, en la salle du Conseil sise au 23 de la rue King, lieu ordinaire dudit Conseil et conformément à la *Loi sur les Cités et Villes*, sont présents le maire André Brunette et les conseillers Denis St-Cyr, Rémi Robidoux, Marielle Duhème, Florent Ricard et Howard Welburn formant quorum sous la présidence du maire.

Sont également présentes mesdames Johanne Hébert, directrice générale et Denyse Jeanneau, greffière.

Est absent : le conseiller Paul André Ricard

Ouverture de l'assemblée et vérification du quorum

Le quorum est constaté.

**16-02-01-4005 Il est proposé par monsieur Rémi Robidoux
Appuyé par monsieur Florent Ricard
Et résolu à l'unanimité:**

Que le maire André Brunette procède à l'ouverture de la séance ordinaire du lundi 1^{er} février 2016 à 19 h 04.

Adopté

Séance ordinaire du lundi 1^{er} février 2016, à 19h00, en la salle du Conseil sise au 23, rue King à Huntingdon.

ORDRE DU JOUR

- A) Ouverture de l'assemblée et vérification du quorum;
- B) Adoption de l'ordre du jour;
- C) Annonces et dépôt des documents :
 - 1. Dépôt des rapports des directeurs pour le mois de janvier 2016 :
 - 1.1. Service des incendies;
 - 1.2. Traitement des eaux;
 - 1.3. Travaux publics et infrastructures;
 - 1.4. Inspection municipale.
 - 2. Rapport sur la situation financière au 31 janvier 2016;
 - 3. Dépôt de la liste des dépenses autorisées au 31 janvier 2016;
 - 4. Rapport sur la situation financière Investissement au 31 janvier 2016;
 - 5. Dépôt de la lettre de confirmation de la ristourne 2015 de la MMQ.
- D) Période d'information du maire;
 - ;
- E) Période de questions du public;

10. – ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX

- 10.1** Procès-verbal de la séance ordinaire du 11 janvier 2016;

20. – CONTRATS & ENTENTES

- 20.1** Autorisation de signature – Acte de rétrocession du lot 3 229 839 à Stanley Reid;
- 20.2** Autorisation - Mandat à la firme de comptables Goudreau Poirier : Audits de l'exercice financier 2015;
- 20.3** Autorisation – Contrat d'entretien planifié pour les génératrices de l'usine de filtration et d'épuration avec Cummins Est du Canada pour une période de trois ans;
- 20.4** Autorisation - Entente de service avec Les Produits Énergétiques GAL Inc;
- 20.5** Autorisation – Signature d'une entente intermunicipale en matière de fourniture d'un service de protection contre les incendies avec St-Louis-de-Gonzague;

30. – ADMINISTRATION & FINANCES

- 30.1** Emprunt par billets pour un montant de 1 726 900 \$ en vertu des règlements d'emprunts numéros 699-2005, 874-2015, 876-2015 et 867-2015;
- 30.2** Acceptation de l'appel d'offres public pour le financement par billets en vertu des règlements d'emprunt numéros 699-2005, 874-2015, 876-2015 et 867-2015;
- 30.3** Renouvellement des assurances de la MMQ avec Groupe Ultima Inc;
- 30.4** Autorisation de paiement – Facture de la MRC pour l'inspection des immeubles de plus de 2M \$ sur le territoire de la municipalité;
- 30.5** Autorisation – Subvention 2015 à la Maison des Jeunes (taxes municipales).
- 30.6** Autorisation – Levée de fonds pour La petite Séduction à Saint-Chrysostome;

40 – RÉGLEMENTATION

- 40.1** Avis de motion et présentation du projet – Règlement concernant le traitement et le remboursement des dépenses des membres du conseil municipal;
- 40.2** Autorisation – Demande d'une servitude de Gaz Métro;
- 40.3** Autorisation – Signature d'une entente intermunicipale en matière de fourniture d'un service de protection contre les incendies avec St-Louis-de-Gonzague.

50 – NOMINATION & GESTION DU PERSONNEL

- 50.1** Démission de M. Alexandre L'Heureux au poste de pompier volontaire au Service de la Sécurité incendie;
- 50.2** Démission de Mme Céline Lebel à titre de membre du Comité consultatif de la Ville de Huntingdon;

60. –VARIA

- 60.1** Demande au gouvernement : Reconduction du programme AccèsLogis Québec;

70. –RAPPORT DES COMITÉS ET DES CONSEILLERS

- 70.1** Monsieur Denis St-Cyr:
- 70.2** Monsieur Rémi Robidoux:
- 70.3** Madame Marielle Duhème:
- 70.4** Monsieur Florent Ricard:
- 70.5** Monsieur Paul-André Ricard:
- 70.6** Monsieur Howard Welburn:

Levée de la séance

Adoption de l'ordre du jour

16-02-01-4006 Il est proposé par madame Marielle Duhème
Appuyé par monsieur Howard Welburn
Et résolu à l'unanimité:

D'adopter l'ordre du jour de l'assemblée ordinaire du conseil municipal de la Ville de Huntingdon du lundi 1^{er} février 2016 tel que présenté et avec dispense de lecture.

Adopté

ANNONCES ET DÉPÔT DES DOCUMENTS

Dépôt des rapports des directeurs pour le mois de janvier 2016

Les rapports des directeurs pour le mois de janvier 2016 du traitement des eaux, des travaux publics, de l'inspection municipale et de la sécurité incendie sont déposés au greffe.

Rapport sur la situation financière au 31 janvier 2016

La trésorière dépose l'état de la situation financière de la Ville de Huntingdon au 31 janvier 2016.

Dépôt de la liste des dépenses autorisées au 31 janvier 2016

Comptes à payer – Janvier 2016

En vertu de l'article 477.1 de la *Loi sur les Cités et Villes*, la trésorière dépose la liste des dépenses autorisées au 31 janvier 2016.

La liste des dépenses autorisées est incluse au registre prévu à cet effet et qui fait parti intégrant du procès-verbal.

Je, *Johanne Hébert*, trésorière, atteste avoir les crédits nécessaires dans l'ensemble du budget et dans les fonds réservés afin d'effectuer le paiement des dépenses ci-dessus mentionnées.

Johanne Hébert, trésorière

Rapport sur la situation financière Investissement au 31 janvier 2016

Dépenses d'investissement – Janvier 2016

En vertu de l'article 477.1 de la *Loi sur les Cités et Villes*, la trésorière dépose la liste des dépenses autorisées Investissement pour le mois de janvier 2016.

La liste des dépenses autorisées est incluse au registre prévu à cet effet et qui fait parti intégrant du procès-verbal.

Je, *Johanne Hébert*, trésorière, atteste avoir les crédits nécessaires dans l'ensemble du budget et dans les fonds réservés afin d'effectuer le paiement des dépenses ci-dessus mentionnées.

Johanne Hébert, trésorière

Dépôt de la lettre de confirmation de la ristourne 2015 de la MMQ

Le maire André Brunette dépose au conseil la lettre de la Mutuelle des municipalités du Québec (MMQ), datée du 22 janvier 2016, confirmant que la part de la ristourne 2015 attribuée à la Ville de Huntingdon s'élève à 19 254 \$.

Période d'information du maire

- Le budget 2016 sera adopté à la séance extraordinaire qui aura lieu le lundi 8 février 2016;

- La députée fédérale, madame Anne Minh-Thu Quach, a demandé à rencontrer le conseil pour discuter des dossiers de la municipalité. Une rencontre sera planifiée sous peu;
- Le 30 janvier dernier à St-Anicet, la MRC du Haut-St-Laurent a présenté un court métrage du vidéaste Alain Boisvert, lequel a été réalisé pour documenter le déroulement de l'aventure de co-création de madame Natasha Smoke-Santiago, artiste de la communauté Mohawk d'Akwesasne et de monsieur John Ryan de la MRC du Haut-Saint-Laurent. Le projet de collaboration visait la mise en valeur de la diversité culturelle et le rapprochement des deux communautés.

Période de questions du public

M. Wayne Johnson : Son terrain a été endommagé lors du déneigement des rues. Il demande ce que la Ville va faire pour régler cette situation.

La conseillère Marielle Duhème et le conseiller Howard Welburn mentionnent avoir le même problème.

M. Jean-Claude Vachon : Il demande si les citoyens peuvent assister à la rencontre avec la députée Anne Minh-Thu Quach. Le maire lui répond que c'est une rencontre privée qui se tiendra uniquement avec les membres du conseil municipal.

Mme Andréa Geary : Elle demande où en sont les procédures envers l'entreprise Jaker's Treats. Le maire lui répond que des démarches sont actuellement prises et que tous ont intérêt à ce que ce dossier aboutisse à une solution. Il informe les citoyens que ce matin Jaker's Treats a reçu un avis d'infraction de la Ville. L'entreprise a demandé une soumission pour l'installation d'un système d'air qui éliminerait les odeurs.

10. ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX

Séance ordinaire du 11 janvier 2016

Considérant que la greffière a remis aux membres du conseil, préalablement à la présente séance, une copie du procès-verbal de la séance ordinaire du lundi 11 janvier 2016 ;

Considérant la dispense de lecture prévue au deuxième alinéa de l'article 333 de la *Loi sur les cités et villes* (L.R.Q., chapitre C-19) ;

16-02-11-4007

**Il est proposé par madame Marielle Duhème
Appuyé par monsieur Florent Ricard
Et résolu à l'unanimité :**

Que le procès-verbal de la séance ordinaire du lundi 11 janvier 2016 est adopté tel que présenté par la greffière.

Adopté

20. CONTRATS

Autorisation – Rétrocession du lot 3 229 839 à M. Stanley Reid dans le cadre du règlement dans le dossier d'expropriation

Considérant que suite à un accord de conciliation tenue au Tribunal Administratif du Québec, les parties ont conclu que le lot 3 229 839 sera rétrocédé à monsieur Stanley Reid par le biais d'un acte notarié;

Considérant que la transaction de cession sera enregistrée par contrat notarié.

16-02-01-4008

**Il est proposé par madame Marielle Duhème
Appuyé par monsieur Howard Welburn
Et résolu à l'unanimité :**

Que le préambule fait partie intégrante de la résolution;

Que le maire André Brunette et la greffière Denyse Jeanneau soient autorisés à signer, pour et au nom de la Ville de Huntingdon, le contrat de vente visant la rétrocession du lot 3 229 839 en faveur de l'exproprié, monsieur Stanley Reid selon des modalités convenues entre les parties.

Que les frais relatifs à l'acte notarié constatant la rétrocession du lot 3 229 839 sont à la charge de la Ville de Huntingdon.

Que cette dépense soit financée à même le budget de fonctionnement.

Adopté

Mandat à la firme de comptables Goudreau Poirier : Audit des états financiers 2015

Considérant qu'en vertu de l'article 108 de la loi sur les cités et villes, la municipalité doit nommer un vérificateur externe (auditeur indépendant);

Considérant qu'il y a lieu de renouveler le mandat de Goudreau, Poirier inc. comptables professionnels agréés;

16-02-01-4009

**Il est proposé par monsieur Denis St-Cyr
Appuyé par monsieur Rémi Robidoux
Et résolu à l'unanimité :**

Que soit nommée la firme Goudreau, Poirier inc. à titre de vérificateur externe pour les différents audits requis par la Loi pour l'exercice financier 2015 selon les dispositions des lois applicables;

Que le conseil municipal accepte la soumission reçue le 18 janvier 2016 pour procéder à l'audit des états financiers 2015 au coût de 12 500 \$ plus les taxes applicables, l'audit du taux global de taxation réel 2015 pour 1 500 \$ plus les taxes, l'audit additionnel relatif à la première année d'application des normes liées aux passifs au titre des sites contaminés pour 2 500 \$ plus taxes ainsi que pour la préparation du Rapport financier 2015 sur l'application SESAMM pour 3 300 \$ plus les taxes applicables.

Que la dépense soit financée à même le budget 2015 prévu à cet effet.

Adopté

Entente d'entretien planifié pour les génératrices de l'usine de filtration et d'épuration avec Cummins Est du Canada pour une période de trois ans

Considérant la proposition de Cummins Est du Canada pour l'entretien planifié de la génératrice de l'usine de filtration et celles des postes de pompage # 4 et #5 incluant deux (2) inspections annuelles;

16-02-01-4010

**Il est proposé par monsieur Rémi Robidoux
Appuyé par monsieur Denis St-Cyr
Et résolu à l'unanimité :**

D'octroyer le contrat d'une durée de trois (3) ans à *Cummins Est du Canada* pour l'entretien planifié de la génératrice de l'usine de filtration et celle des postes de pompage #4 et #5.

Que le coût du contrat pour l'entretien de la génératrice de l'usine de filtration est pour la 1^{ère} année de 1 270 \$, pour la 2^e année de 1 270 \$ et la 3^e année de 1 270 \$, soit un montant total de 3 810 \$, pièces et taxes non incluses.

Que le coût de chacun des contrats pour l'entretien de la génératrice du poste #4 et celle du poste #5 est pour la 1^{ère} année de 685 \$, pour la 2^e année de 685 \$ et la 3^e année de 685 \$, pour un montant total de 2 055 \$, pièces et taxes non incluses.

Adopté

Entente de service avec Les Produits Énergétiques GAL Inc

Considérant la proposition de «Les Produits Énergétiques GAL Inc» pour l'entretien de la génératrice du poste de pompage Poirier ;

16-02-01-4011

**Il est proposé par monsieur Rémi Robidoux
Appuyé par madame Marielle Duhème
Et résolu à l'unanimité :**

D'octroyer le contrat d'une durée d'un (1) an à «Les Produits Énergétiques GAL Inc» pour l'entretien de la génératrice du poste de pompage Poirier.

Que le coût du contrat pour l'entretien de la génératrice est au montant de 546 \$, taxes non incluses.

Adopté

Autorisation – Signature d’une entente intermunicipale en matière de fourniture d’un service de protection contre les incendies à intervenir avec la Municipalité de Saint-Louis-de-Gonzague

Considérant qu’en vertu de l’article 468 de la Loi sur les cités et villes (L.R.Q., chapitre C-19), toute municipalité peut conclure une entente avec toute autre municipalité, quelle que soit la loi qui la régit, relativement à tout ou partie d'un domaine de leur compétence;

Considérant que la Ville a signé une entente intermunicipale en matière de protection contre les incendies avec les municipalités de la MRC du Haut-St-Laurent faisant partie de l’Association d’Entraide Mutuelle de Feu du Québec Sud-Ouest;

Considérant que la Municipalité de Saint-Louis-de-Gonzague est membre de l’Association d’Entraide Mutuelle de Feu du Québec Sud-Ouest;

16-02-01-4012

**Il est proposé par monsieur Florent Ricard
Appuyé par monsieur Howard Welburn
Et résolu à l’unanimité :**

Que le Maire monsieur André Brunette et la directrice générale madame Johanne Hébert sont autorisés à signer une entente intermunicipale en matière de fourniture d’un service de protection contre les incendies au nom et pour le compte de la municipalité la Ville de Huntingdon avec la Municipalité de Saint-Louis-de-Gonzague.

Que le Conseil municipal de la Ville de Huntingdon désigne le directeur du service des incendies ou, en son absence, l’officier responsable à demander l’intervention ou l’assistance du service de sécurité incendie de la Municipalité de Saint-Louis-de-Gonzague lorsqu’un incendie excède les capacités de son propre service.

Adopté

30. ADMINISTRATION & FINANCES

Emprunt par billets pour un montant de 1 726 900 \$ en vertu des règlements d’emprunts numéros 699-2005 , 874-2015, 876-2015 et 867-2015

Considérant que conformément aux règlements d’emprunt suivants et pour les montants indiqués en regard de chacun d’eux, la Ville de Huntingdon souhaite emprunter par billet un montant total de 1 726 900 \$:

Règlements d'emprunt n°	Pour un montant de
699-2005	1 204 800 \$
874-2015	154 000 \$
876-2015	178 100 \$
867-2015	190 000 \$

Considérant qu’à ces fins, il devient nécessaire de modifier les règlements d’emprunt en vertu desquels ces billets sont émis;

16-02-01-4013

**Il est proposé par madame Marielle Duhème
Appuyé par monsieur Florent Ricard
Et résolu à l'unanimité :**

Que le préambule de la présente résolution en fasse partie intégrante comme s'il était ici au long reproduit;

Qu'un emprunt par billet au montant de 1 726 900 \$ prévu aux règlements d'emprunt numéros 699-2005, 874-2015, 876-2015 et 867-2015 soit réalisé;

Que les billets soient signés par le maire André Brunette et la trésorière Johanne Hébert;

Que les billets soient datés du 8 février 2016;

Que les intérêts sur les billets soient payables semi-annuellement.

Que les billets, quant au capital, soient remboursés comme suit :

2017	92 400 \$
2018	94 900 \$
2019	97 400 \$
2020	100 100 \$
2021	102 800 \$ (à payer en 2021)
2021	1 239 300 \$ (à renouveler)

Que pour réaliser cet emprunt la Ville de Huntingdon émette pour un terme plus court que le terme prévu dans les règlements d'emprunt, c'est-à-dire pour un terme de **cinq (5) ans** (à compter du 8 février 2016), en ce qui regarde les amortissements annuels de capital prévus pour les années 2022 et suivantes, au lieu du terme prescrit pour lesdits amortissements pour les règlements d'emprunt numéros 699-2005, 874-2015, 876-2015 et 867-2015, chaque emprunt subséquent devant être pour le solde ou partie du solde dû sur l'emprunt.

Adopté

Acceptation de l'appel d'offres public pour le financement par billets en vertu des règlements d'emprunt numéros 699-2005, 874-2015, 876-2015 et 867-2015

16-02-01-4014

**Il est proposé par monsieur Florent Ricard
Appuyé par monsieur Denis St-Cyr
Et résolu à l'unanimité :**

Que la Ville de Huntingdon accepte l'offre qui lui est faite de la CAISSE DESJARDINS DU HAUT-ST-LAURENT pour son emprunt par billets en date du 8 février 2016 au montant de 1 726 900 \$ effectué en vertu des règlements d'emprunt numéros 699-2005, 874-2015, 876-2015 et 867-2015. Ce billet est émis au prix de 100,00000 CAN pour chaque 100,00 \$, valeur nominale de billets, échéant en série **cinq (5) ans** comme suit :

92 400 \$	2,41000 %	8 février 2017
94 900 \$	2,41000 %	8 février 2018
97 400 \$	2,41000 %	8 février 2019
100 100 \$	2,41000 %	8 février 2020
1 342 100 \$	2,41000 %	8 février 2021

Que les billets, capital et intérêts, soient payables par chèque à l'ordre du détenteur enregistré ou par prélèvement bancaire pré-autorisé à celui-ci.

Adopté

Renouvellement des assurances de la MMO avec Groupe Ultima Inc

Considérant la nécessité de renouveler les assurances pour l'année 2016 avec la compagnie Groupe Ultima Inc pour une somme de 125 957 \$;

Considérant que les risques suivants sont couverts dans ladite police d'assurances, soient :

- Assurances des biens
- Perte de revenus
- Responsabilité civile
- Erreurs et omissions
- Crime
- Automobile
- Bris des machines
- Responsabilité civile complémentaire
- Ass Accident pompiers, bénévoles et brigadiers scolaires

Considérant que la Corporation de développement économique de la Ville de Huntingdon est ajoutée à titre d'assuré additionnel à toutes les sections décrites ci-dessus;

Considérant que la Société de l'assurance automobile du Québec est ajoutée à titre d'assuré additionnel à toutes les sections décrites ci-dessus.

16-02-01-4015

**Il est proposé par madame Marielle Duhème
Appuyé par monsieur Florent Ricard
Et résolu à l'unanimité :**

Que le conseil municipal autorise le renouvellement des assurances avec la compagnie Groupe Ultima Inc pour la somme de 125 957 \$ plus 1 104,42 \$ en intérêts, totalisant la somme de 127 061,42 \$;

Que le conseil entérine l'entente de paiement en effectuant 6 versements mensuels de 21 176,90\$.

Adopté

Autorisation de paiement – Facture de la MRC pour l’inspection des immeubles de plus de 2M \$sur le territoire de la municipalité

Considérant que la Ville a reçu de la MRC du Haut-Saint-Laurent une facture totalisant un montant de 6 298,98 \$ pour l’inspection des immeubles de plus de 2 M \$ en 2015 sur le territoire de la Ville;

Considérant que cette facture ne concorde pas avec le budget 2015 adopté par le conseil des maires de la MRC du Haut-Saint-Laurent lequel faisait état d’une somme de 2 133 \$;

16-02-01-4016

**Il est proposé par monsieur Howard Welburn
Appuyé par monsieur Florent Ricard
Et résolu à l’unanimité :**

Que le conseil municipal autorise la dépense de 6 298,98 \$ transmise par la MRC du Haut-Saint-Laurent pour la quote-part 2015 relative à l’inspection des immeubles de plus de 2 M \$ sur le territoire de la Ville.

Adopté

Subvention 2015 à la Maison des Jeunes (taxes municipales)

Considérant que la Maison des jeunes de Huntingdon demande à la Ville une contribution financière d’un montant de 4 957,80 \$ représentant l’équivalent du montant des taxes municipales relatives aux services municipaux des années 2014 et 2015 ainsi que le montant des taxes foncières de l’année 2013, soit;

Année	Montants subventionnés	Taxes
2013	1 827,80 \$	Foncières
2014	1 570,00 \$	Services municipaux
2015	1 560,00 \$	Services municipaux

16-02-01-4017

**Il est proposé par monsieur Denis St-Cyr
Appuyé par monsieur Rémi Robidoux
Et résolu à l’unanimité :**

Que soit octroyée à la Maison des jeunes de Huntingdon une contribution financière de l’ordre de 4 957,80 \$ sous forme de crédit de taxes foncières et de services.

Que la trésorière soit autorisée à affecter cette contribution en diminution du montant des taxes municipales dues par l’organisme et que, par conséquent à cette affectation, les intérêts et pénalités générés soient annulés.

Adopté

Levée de fonds pour La petite Séduction à Saint-Chrysostome

Considérant que la municipalité de Saint-Chrysostome organise un souper spectacle pour le financement des activités relatives au tournage télévisé de «La petite Séduction» qui aura lieu dans leur municipalité au mois d'avril prochain;

16-02-01-4018

Il est proposé par monsieur Florent Ricard

Appuyé par monsieur Rémi Robidoux

Et résolu à l'unanimité :

Que le Conseil municipal de la Ville de Huntingdon autorise l'achat de deux billets pour le souper-spectacle du samedi 5 mars 2016 au coût de 50 \$ chacun.

Que cette dépense soit financée à même le budget prévu à cet effet au compte 02-701-90-970.

Adopté

40. RÉGLEMENTATION

Avis de motion et présentation du projet – Règlement concernant le traitement et le remboursement des dépenses des membres du conseil municipal

Avis de motion est donné par le maire André Brunette selon lequel un règlement concernant le traitement et le remboursement des dépenses des membres du conseil municipal sera présenté, avec dispense de lecture, pour adoption lors d'une séance ultérieure.

Le maire André Brunette présente le projet de règlement intitulé «Règlement concernant le traitement et le remboursement des dépenses des membres du conseil municipal», le tout conformément à l'article 8 de la *Loi sur le traitement des élus municipaux* (RLRQ, c. T-11.001).

Demande de servitude – Gaz Métro

Considérant qu'une demande de servitude de passage est requise par Gaz Métro pour effectuer l'installation des canalisations pour la transmission et la distribution du gaz entre le 72, rue Dalhousie et le 142, Route 202;

Considérant que la Ville de Huntingdon est propriétaire de certains des immeubles visant cette servitude de passage dont la désignation est connue et désignée comme étant :

a) les lots 3 230 280 et 3 230 281 du Cadastre du Québec, dans la circonscription foncière de Huntingdon, étant un parc constitué de deux terrains situés sur la rue Châteauguay;

b) le lot 5 267 258 du Cadastre du Québec, dans la circonscription foncière de Huntingdon, étant un des stationnements de l'immeuble industriel situé au 142, Route 202;

Considérant que la description technique sera préparée qu'à la suite de la réalisation des travaux et que pour cette raison, l'acte de servitude ne sera préparé qu'ultérieurement.

16-02-01-4019

**Il est proposé par monsieur Rémi Robidoux
Appuyé par monsieur Denis St-Cyr
Et résolu à l'unanimité :**

Que le préambule fasse partie intégrante de la présente résolution;

Que le Conseil municipal accorde à Gaz Métro le droit de placer des canalisations pour la transmission et la distribution du gaz, y compris tuyaux, conduites, conduits, compteurs, régulateurs, stations de mesurage, stations de régulation, raccords, appareils, équipement, installations et autres pièces et accessoires dans, sur, sous, au-dessus et à travers les immeubles appartenant à la Ville de Huntingdon et décrits au préambule.

Adopté

Autorisation – Signature d’une entente intermunicipale en matière de fourniture d’un service de protection contre les incendies avec St-Louis-de-Gonzague.

Ce sujet est traité au 5^e sujet de la section «**20 – Contrats**».

50. NOMINATION & GESTION DU PERSONNEL

Démission de M. Alexandre L’Heureux au poste de pompier volontaire au Service de la Sécurité incendie

Considérant que le 15 janvier 2016, M. Alexandre L’Heureux a démissionné de son poste de pompier volontaire au Service de la sécurité incendie ;

16-02-01-4020

**Il est proposé par monsieur Howard Welburn
Appuyé par madame Marielle Duhème
Et résolu à l’unanimité :**

Que le conseil de la Ville de Huntingdon accepte la démission de M. Alexandre L’Heureux au poste de pompier volontaire au Service de la sécurité incendie, et ce, en date du 15 janvier 2016.

Adopté

Démission de Mme Céline Lebel à titre de membre du Comité consultatif d’urbanisme de la Ville de Huntingdon

Considérant que madame Céline Lebel a remis une lettre avisant le conseil de sa démission du Comité consultatif d’urbanisme de la Ville ;

16-02-01-4021

**Il est proposé par monsieur Rémi Robidoux
Appuyé par monsieur Denis St-Cyr
Et résolu à l’unanimité :**

Que le conseil municipal prend acte de la décision de madame Céline Lebel et la remercie pour son temps donné bénévolement au développement du territoire de la Ville.

Adopté

60. VARIA

Reconduction du programme AccèsLogis Québec - Demande au gouvernement

Considérant que partout au Québec des ménages locataires soit des familles, des aînés en perte d'autonomie, des personnes sans-abri ou vulnérables et des personnes seules, ont des besoins pressants de logements de qualité et à prix abordable;

Considérant que des ménages de la Ville de Huntingdon ont des besoins de logements abordables;

Considérant que le programme AccèsLogis Québec permet de réaliser des logements qui répondent à ces besoins;

Considérant que le programme AccèsLogis Québec a des retombées sociales et économiques vitales dans notre milieu;

Considérant que la reconduction et le financement adéquat du programme AccèsLogis sont nécessaires à la poursuite du développement du logement social et communautaire;

Considérant que le programme AccèsLogis Québec doit être reconfirmé chaque année et que cette situation limite la capacité des milieux à planifier efficacement la réponse aux besoins en habitation, en plus d'être très peu adaptée aux exigences d'un développement immobilier qui implique de nombreux acteurs et sources de financement;

Considérant que ce manque de prévisibilité ralentit le rythme de réalisation des projets; plusieurs se retrouvant dans l'attente de la reconduction du programme;

Considérant que le programme AccèsLogis Québec doit tenir compte des différentes réalités et contextes de développement d'un territoire à l'autre;

16-02-01-4022

**Il est proposé par monsieur Rémi Robidoux
Appuyé par madame Marielle Duhème
Et résolu à l'unanimité :**

De demander au gouvernement du Québec de maintenir et de financer adéquatement un programme de développement de logements communautaires adapté aux besoins et aux réalités de l'ensemble du territoire québécois.

De demander au gouvernement du Québec de poursuivre sans délai le programme AccèsLogis Québec à long terme et de prévoir dans son prochain budget un plan d'investissements sur 5 ans dans

AccèsLogis Québec, permettant la réalisation d'un minimum de 3 000 nouveaux logements par année.

De transmettre une copie de cette résolution au ministre des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire, M. Martin Coiteux, ainsi qu'au président du Conseil du trésor, M. Sam Hamad, et au ministre des Finances, M. Carlos Leitao.

Adopté

70. RAPPORT DES COMITÉS ET DES CONSEILLERS

M. Denis St-Cyr : La prochaine réunion de l'Office municipal l'habitation de Huntingdon aura lieu en mars prochain. Il sera question des fusions avec d'autres OMH.

M. Rémi Robidoux : Le comité de l'aréna travaille sur l'entente intermunicipale.

Plusieurs bénévoles sont recherchés pour divers postes lors de «La Petite Aventure Desjardins» qui se tiendra cet été à Huntingdon du 30 juin au 3 juillet.

Le maire renchérit en mentionnant que cette activité est financée par les Caisses Desjardins. Ils ont choisi la Ville de Huntingdon pour une 2^e année. Les cyclistes débiteront le trajet à Ormstown pour se rendre à Huntingdon où ils camperont sur le site de l'école Arthur-Pigeon. Environ 2 000 personnes sont attendues sur le territoire de la ville. Il va fournir une liste de personnes qui pourraient être intéressées à participer à des spectacles.

Mme Marielle Duhème: Faute de quorum, il n'y a pas eu de réunion du comité des Habitations des Tisserandes.

M. Howard Welburn : Il demande à quel moment la nouvelle chenillette va arriver. Le maire lui répond que la chenillette à trottoir sera livrée mercredi ou vendredi de cette semaine.

M. Florent Ricard : Il voudrait que l'émission télévisé «La Petite Séduction» débarque à Huntingdon.

M. André Brunette : Il convoque le conseil pour une rencontre de travail avec la députée fédérale.

Samedi dernier il a assisté à un cocktail du Club Optimiste de Huntingdon où il a rencontré le député de Huntingdon, M. Stéphane Billette, qui a été reconduit Whip à l'Assemblée nationale du Québec lors du dernier remaniement ministériel. Celui-ci lui confirme qu'une rencontre aura lieu avec les représentants de la Ville pour discuter des demandes de la Ville.

Levée de la séance

L'ordre du jour étant épuisé;

16-02-01-4023

**Il est proposé par monsieur Howard Welburn
Appuyé par monsieur Rémi Robidoux
Et résolu à l'unanimité :**

Que la séance soit levée à 20 h 02.

Adopté

André Brunette, Maire

Denyse Jeanneau, Greffière